

## RÉFÉRENTIEL PÉDAGOGIQUE

### TFP ASA T07

AGENT de Sureté Aéroportuaire

<b>Objectifs de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Depuis la date d'entrée en vigueur du décret n°2012-833 du 29 juin 2012, toutes personnes désirant exercer le métier d'agent de sûreté doivent être certifiées pour exercer.</li> <li>➤ Préparer les stagiaires à la typologie 7 et à la certification afin d'exercer le métier d'Agent de Sûreté Aéroportuaire.</li> </ul>
<b>Pré requis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Demandeur d'emploi inscrit au POLE EMPLOI</li> <li>➤ Avoir un numéro préalable délivré par le CNAPS</li> <li>➤ Nationalité européenne</li> <li>➤ Casier judiciaire vierge pour satisfaire à l'obtention du badge et de la carte professionnelle</li> <li>➤ Bonne présentation</li> <li>➤ Notions d'anglais</li> </ul>
<b>Dates</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Suivant planing</li> </ul>
<b>Durée totale indicative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 182h00</li> </ul>
<b>Horaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00</li> </ul>
<b>Participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 12 stagiaires maximum</li> </ul>
<b>Public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Personne souhaitant travailler dans les métiers de la sécurité aéroportuaire</li> </ul>
<b>Délai d'inscription</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Inscription définitive : 15 jours avant le début de la formation</li> </ul>

<b>Responsable Pédagogique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Christophe CHAUSSARD</li> </ul>
--------------------------------	--

### Noms et Qualité des intervenants

**Christophe CHAUSSARD**  
Responsable Pédagogique – Formateur

## Contenu pédagogique

### Sécurité : 41H00

#### **UV 1 : Module secourisme**

- Domaine de compétences 1 :  
Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.
- Domaine de compétences 2 :  
Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

#### **UV 2 : Module environnement juridique**

- Connaître le livre VI du code de la sécurité intérieure parties législatives et réglementaires.
- Connaître les dispositions utiles du code pénal.
- Maîtriser les garanties liées au respect des libertés publiques et privées de la branche:

#### **UV : 3 Module gestion des conflits**

- Etre capable d'analyser les comportements conflictuels.
- Etre capable de résoudre un conflit

#### **UV : 4 Module stratégique**

- Connaître les outils de transmission.
- Savoir transmettre des consignes.
- Réaliser une remontée d'informations.

## Sûreté Typologie 7 "Passagers" : 113H00

- 11.2.3.1 : Inspection/filtrage des personnes, des bagages de cabine, des articles transportés et des bagages de soute
- 11.2.3.3 : Inspection/filtrage du courrier et du matériel des transporteurs aériens, des approvisionneurs de bord et des fournitures d'aéroport
- 11.2.3.4 : Inspection des véhicules
- 11.2.3.5 : Contrôles d'accès à un aéroport et opérations de surveillance et de patrouille

## Sensibilisation « piéton » : 7h00

Connaître les bases d'anglais afin d'orienter et renseigner les passagers

### Résultats visés à l'issue de la formation

Titre à Finalité Professionnel d'Agent de sécurité aéroportuaire T07 – niveau V